

# lère Estivale d'Avant Guerre Au Pays de l'Or Blanc

Pour la première fois de son existence, l'Amicale des Amateurs d'Automobiles Anciennes (A3A) organise une escapade sur deux jours, exclusivement réservée aux automobiles, motos et camions datant d'avant 1939.

Cette idée est venue, après avoir discuté avec plusieurs propriétaires d'avant guerre et des responsables de club, se trouvant trop souvent obligés de ne pas participer à des manifestations où trop d'anciennes modernes étaient représentées, et où souvent le programme n'était pas adapté à des véhicules arrivant à un âge bien avancé, mais avec toujours leur vitalité de l'époque.

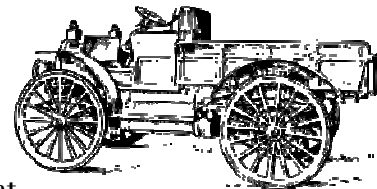
C'est pourquoi l'A3A a voulu réagir et vous propose la 1<sup>ère</sup> Estivale d'Avant Guerre Au Pays de l'Or Blanc, les 14 et 15 Mai 2011 dans le pays Guérandais.

L'équipe de l'A3A espère que cette sortie vous satisfera, elle a tout mis en oeuvre, pour que ces deux jours soient riches en découvertes, instructifs, avec des circuits adéquats.

Nous vous laissons découvrir le programme en espérant qu'il vous plaise, n'hésitez pas à venir, seul ou accompagné, partager un moment inoubliable entre passionnés du patrimoine automobile et culturel.

Hotel réservé exclusivement à l'A3A. stationnement pour les anciennes à l'intérieur. hôtel fermé sans vis-à-vis.

## PROGRAMME



### Samedi 14 mai :

A partir de 7h30 : Accueil des véhicules modernes avec plateau à l'hôtel pour le déchargement des Avant Guerre et le stationnement du véhicule de transport. Suivre panneau A3A HOTEL.

8h30 : Accueil des participants, qui pourront profiter d'un bon café, brioche. Place de la Mairie. Remise des livrets de route, Passes donnant accès à tous les lieux de visites et bien d'autres surprises.

10h00 : Départ en direction de la Turballe et son célèbre port. Port classé premier de la façade Atlantique en termes de pêche à l'anchois et à la Sardine, suivi d'une visite commentée chez un paludier.

11h45 : Pause pour un repas original dans un restaurant original, où nos autos pourront se reposer les bielles.

13h45 : Direction Guérande en traversant une nouvelles fois les marais salants, appareil photo obligatoire.

14h15 : Stationnement et exposition des véhicules sur la place de la Mairie.  
Munis de vos cartes passes, vous irez flâner dans Guérande seuls ou en groupe comme bon vous semble, les indications des 2 musées à visiter figureront sur vos plans, votre passe vous permet aussi d'obtenir 10% de remise sur tout le magasin Grain de Sel, (cherchez le Gwenn Ha Du).

16h45 : Départ pour le bout du Monde, nous irons à la découverte de l'Or Blanc ...  
Sur la route du retour nous ferons une halte pour prendre vos clés de chambre à l'hôtel.

18h30/19h00 : Rendez-vous sur les pistes au Bowling, surprise ! Agrémenté d'un cocktail.

20H30 : Diner en terrasse avec vu sur de très belles Avant Guerre.

### Dimanche 15 Mai :

8h00 : Départ pour la côte sauvage

10h00 : Visite d'un vestige de la seconde guerre Mondiale unique en Europe.

12h/12h30 : Nous partirons pour un village typiquement Briéron ou nous attendra un pique nique façon traiteur.

17h00/17h30 ; S'en suivra en fin d'après midi, la remise des prix, des souvenirs accompagnée du verre de l'amitié.

L'équipe de l'A3A espère que ce programme vous intéresse et que nous vous compterons parmi nous pour cet évènement hors du commun, nous vous rappelons que les inscriptions seront acceptées à partir du 1 Octobre 2010, jusqu'au 15 décembre 2010 et que seuls 40 véhicules à 4 roues seront admis, toutes inscriptions sera confirmé par courrier.

En cas d' "Annulation exceptionnelle" avant le 15 Mars 2011 votre participation sera remboursé hors droit d'engagement soit 20 euros.

En cas d' "Annulation exceptionnelle" au delà du 15 mars 2011, votre inscription ne pourra prétendre à un quelconque remboursement pour quelque cause que ce soit, et demeurera la propriété de notre Amicale.

Les demandes de remboursement, seront uniquement acceptées par voie postale ou par mail, les dates d'expédition seules faisant foi.

# Bulletin d'inscription à la 1<sup>ère</sup> Estivale d'Avant Guerre au Pays de l'Or Blanc.

## Vous :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° Portable : \_\_\_\_\_ N° Fixe : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Club :  oui -  non, si oui précisez le nom du club : \_\_\_\_\_

## Accompagnateur(s) : (pour les badges nominatifs)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

## Votre véhicule d'avant guerre d'avant 1939 :

Marque : \_\_\_\_\_ Modèle : \_\_\_\_\_

Type : \_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_ Particularité(s) : \_\_\_\_\_

Date du CT : \_\_\_\_\_ Assurance et date de validité : \_\_\_\_\_



Stationnement pour véhicule moderne avec plateau :  Oui -  Non

## Tarif : faire une croix dans votre choix

- Séjour complet à deux 300€, droit d'engagement de 20€ inclus
- Séjour sans couchage à deux 245€, droit d'engagement de 20€ inclus
- Séjour 1 adulte avec couchage 185€, droit d'engagement de 20€ inclus
- Séjour 1 adulte sans couchage 125€, droit d'engagement de 20€ inclus
- Séjour complet avec ou sans couchage pour enfant de – 12 ans 105€ droit d'engagement offert

Vous souhaitez venir la veille ou repartir le sur lendemain ou les deux:  Oui -  Non

Vous souhaitez coucher dans l'hôtel qu'a réservé l'A3A :  Oui -  Non

Nombres de nuitées supplémentaires souhaitées: \_ X \_ € = \_ \_ \_ €

1 Nuitée à deux 75€ tout compris

1 Nuitée à une personne 60€ tout compris

Date(s) de(s) nuitée(s) : \_ \_ /05/2011 \_ \_ /05/2011

**Tout bulletin d'inscription doit être accompagné de son règlement par chèque à l'ordre de « A3A » ainsi que la photocopie de :**

**pièce d'identité en cours de validité**

**carte grise du véhicule présenté**

**carte verte d'assurance**

**et votre choix de menu ainsi que le règlement de la sortie portant la mention Lu et Approuvé dument signé, le tout expédié dans l'enveloppe ci jointe :**

# **REGLEMENT**

## **Document à nous retourner**

1- La 1ère Estivale d'Avant Guerre au pays de l'Or Blanc à pour organisateur l'Amicale des Amateurs d'Automobiles Anciennes (A3A) située Montaigu Vendée.

L'accueil des participants se fera sur le parking face à l'Hôtel de Ville à partir de 8h30 heure pour les participants venant directement avec leur avant guerre. Les parcours emprunteront des routes à faible circulation. Le convoi sera encadré de motards qui assureront la sécurité pour la bonne circulation du groupe. L'itinéraire exact sera dévoilé aux participants le jour de l'Estivale.

2- Cette Estivale n'est en aucun cas une épreuve de vitesse, mais une balade touristique et culturelle.

3- Cette manifestation se déroule en conformité avec les prescriptions et règlements du code de la route, chaque participants s'engage à se soumettre aux règles du code de la route et au règlement spécifique de la manifestation par le seul fait de son engagement. Chaque participant est responsable des dégradations, des incidents et accidents qu'il pourrait commettre ou provoquer. Il ne peut en aucun cas tenir pour responsable les l'organisateur. Tout manquement à ces prescriptions entraînera son exclusion immédiate de la manifestation.

4- S'agissant d'une balade sur route ouverte, les participants doivent obligatoirement être assurés pour leurs véhicules, pour eux-mêmes, ainsi que pour leurs passagers.

5- Tout participant à la manifestation doit respecter les lois en matière d'alcoolémie. Toute personne ayant un taux d'alcoolémie supérieur à celui fixé par la loi, lors d'un contrôle des forces de Police ou Gendarmerie, sera exclu immédiatement et déclaré à 100% responsable et ne pourra se retourné contre les organisateurs en cas d'incidents ou accidents.

6- Les participants ne doivent pas dépasser le véhicule en tête du convoi. Les participants s'engagent à respecter les horaires, paramètre d'une bonne journée.

7- Le véhicule assistance (un professionnel) équipé de gyrophares ne doit pas dépasser les derniers participants. Si une réparation s'avère trop longue, le véhicule est immédiatement chargé sur le camion de dépannage sous la responsabilité du conducteur pour l'arrimage. Les organisateurs dégagent toutes responsabilités pour les dégâts occasionnés lors du transport sur le camion.

8- Les frais d'engagement ne seront en aucun cas remboursés pour non participation à la manifestation.

9- Chaque participant, par sa signature en bas de ce règlement et du retour de son bulletin d'inscription, s'engage à avoir pris connaissance du présent règlement et à le respecter.

Signature du participant  
(lu et approuvé)

Signature du Trésorier de l'A3A

Inscription reçu le :



# **REGLEMENT**

## **Document à conserver**

1- La 1ère Estivale d'Avant Guerre au pays de l'Or Blanc à pour organisateur l'Amicale des Amateurs d'Automobiles Anciennes (A3A) située Montaigu Vendée.

L'accueil des participants se fera sur le parking face à l'Hôtel de Ville à partir de 8h30 heure pour les participants venant directement avec leur avant guerre. Les parcours emprunteront des routes à faible circulation. Le convoi sera encadré de motards qui assureront la sécurité pour la bonne circulation du groupe. L'itinéraire exact sera dévoilé aux participants le jour de l'Estivale.

2- Cette Estivale n'est en aucun cas une épreuve de vitesse, mais une balade touristique et culturelle.

3- Cette manifestation se déroule en conformité avec les prescriptions et règlements du code de la route, chaque participants s'engage à se soumettre aux règles du code de la route et au règlement spécifique de la manifestation par le seul fait de son engagement. Chaque participant est responsable des dégradations, des incidents et accidents qu'il pourrait commettre ou provoquer. Il ne peut en aucun cas tenir pour responsable les l'organisateur. Tout manquement à ces prescriptions entraînera son exclusion immédiate de la manifestation.

4- S'agissant d'une balade sur route ouverte, les participants doivent obligatoirement être assurés pour leurs véhicules, pour eux-mêmes, ainsi que pour leurs passagers.

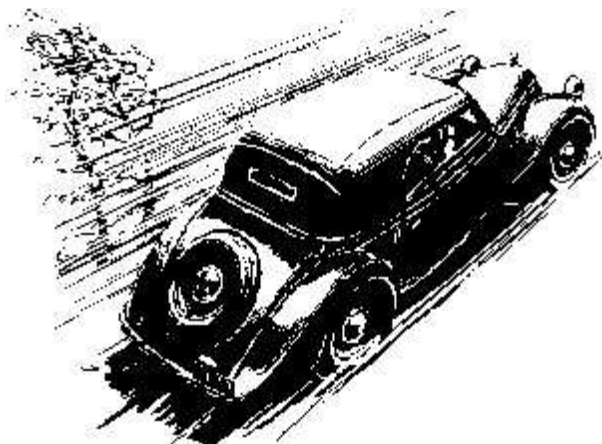
5- Tout participant à la manifestation doit respecter les lois en matière d'alcoolémie. Toute personne ayant un taux d'alcoolémie supérieur à celui fixé par la loi, lors d'un contrôle des forces de Police ou Gendarmerie, sera exclu immédiatement et déclaré à 100% responsable et ne pourra se retourné contre les organisateurs en cas d'incidents ou accidents.

6- Les participants ne doivent pas dépasser le véhicule en tête du convoi. Les participants s'engagent à respecter les horaires, paramètre d'une bonne journée.

7- Le véhicule assistance (un professionnel) équipé de gyrophares ne doit pas dépasser les derniers participants. Si une réparation s'avère trop longue, le véhicule est immédiatement chargé sur le camion de dépannage sous la responsabilité du conducteur pour l'arrimage. Les organisateurs dégagent toutes responsabilités pour les dégâts occasionnés lors du transport sur le camion.

8- Les frais d'engagement ne seront en aucun cas remboursés pour non participation à la manifestation.

9- Chaque participant, par sa signature en bas de ce règlement et du retour de son bulletin d'inscription, s'engage à avoir pris connaissance du présent règlement et à le respecter.



# MENU

Nous avons la chance d'avoir un restaurateur qui nous propose un menu à choix multiples, alors pour le bon déroulement du service nous souhaitons connaître votre choix à nous préciser ci-dessous lisiblement et à le joindre à votre bulletin d'inscription et aux autres pièces demandées.

## Apéro cocktail et son accompagnement

~~~~

- N°1 **Salade Caesar**
- N°2 **Terrine de Campagne et sa Comptée d'Oignons**

~~~~

- N°3 **Pièce du Boucher, Frites et Salade Verte**
- N°4 **Brochette d'Onglet, Purée Maison et Salade Verte**

~~~~

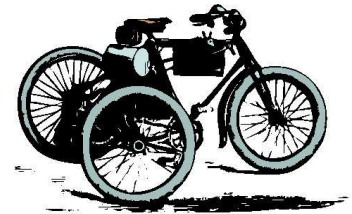
- N°5 **Profiterole au Chocolat**
- N°6 **salade de fruits**

~~~~

- N°7 **Café, thé, infusion**

~~~~

## Vin et Eau



Coupez ici -----

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Choix: entrée n° \_ - plat n° \_ - dessert n° \_ - n°7 \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Choix: entrée n° \_ - plat n° \_ - dessert n° \_ - n°7 \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Choix: entrée n° \_ - plat n° \_ - dessert n° \_ - n°7 \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Choix: entrée n° \_ - plat n° \_ - dessert n° \_ - n°7 \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Choix: entrée n° \_ - plat n° \_ - dessert n° \_ - n°7 \_\_\_\_\_